



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide



SECOND SPÉCIAL INONDATIONS - MAI 2017

AUGMENTATION À PRÉVOIR DU NIVEAU DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Nous désirons aviser nos citoyens et plus particulièrement nos citoyens riverains, qu'en date du 3 mai 2017, une rencontre avec le Ministère de la Sécurité civile afin de faire le point sur la situation actuelle et à venir dans le dossier des inondations printanières a eu lieu. Ainsi, on nous informe qu'une augmentation substantielle du niveau du lac des Deux-Montagnes est à prévoir pour les jours à venir en raison des pluies annoncées prochainement. Votre vigilance est toujours de mise ainsi que toutes les mesures nécessaires pour protéger votre propriété.

NOS RECOMMANDATIONS

- Nous vous recommandons fortement de vérifier le bon fonctionnement de votre pompe submersible et au besoin, assurez-vous d'avoir accès à une seconde pompe en dépannage;
- Il est toujours possible d'ensacher des poches de sable derrière le bureau municipal, et ce 24 heures sur 24; *(Votre collaboration est demandée afin de prendre uniquement la quantité de sacs dont vous avez besoin)*
- Pensez à placarder vos fenêtres avec un contreplaqué, puis appliquez un scellant amovible de type « ZIP »; *(Cela ralentira des infiltrations possibles mais ne les empêchera pas)*
- De l'eau potable est également disponible derrière le bureau municipal. Apportez vos contenants désinfectés et propres et assurez-vous de bien fermer le robinet après utilisation.

Conservez vos factures et prenez des photos. Cela vous sera utile, au besoin, pour obtenir une compensation via le programme d'aide financière du Ministère de la Sécurité civile du Québec. De la documentation est disponible au bureau municipal à cet effet.

SI VOUS DEVEZ QUITTER VOTRE PROPRIÉTÉ

Il est essentiel d'aviser la municipalité de Saint-Placide et son Service de Sécurité incendie si vous quittez votre propriété. De plus, si vous nécessitez de l'appui pour trouver un hébergement pour vous, votre famille ou vos animaux domestiques, nous serons en mesure de vous diriger vers différentes ressources. Les numéros de téléphone pour nous joindre sont indiqués dans l'encadré au bas de la page.

INFORMEZ-VOUS GRÂCE AU SITE INTERNET MUNICIPAL ET À CELUI DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Nous vous invitons également à consulter la page d'accueil de notre site internet www.municipalite.saint-placide.qc.ca. Vous y retrouverez plusieurs liens afin de vous permettre de suivre l'évolution de la situation, les mesures à prendre avant, pendant et après les inondations ainsi que plus de détails sur le programme d'aide financière du Ministère de la Sécurité civile du Québec.



Pour plus de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Johanne Béliveau, Coordonnatrice des communications, au 450-258-2305, poste 232.

Plus que jamais, la coopération et l'entraide sont les moteurs du rétablissement tant humain que matériel. N'hésitez pas à nous signaler toute situation ou personne requérant un soutien. Nous nous efforcerons de mettre en place les mesures requises ou référer à une personne compétente. Rejoignez-nous au 450-258-2305 durant les heures régulières de bureau ou hors de ces heures, rejoignez l'équipe d'urgence des travaux publics au 514-230-8221. Nous vous rappelons que toute personne qui en ressent le besoin peut recevoir une aide psychologique en communiquant avec le service Info-santé, en composant le 811 – option 2.